Nations Unies E/cn.6/2014/NGO/116



Conseil économique et social

Distr. générale 9 octobre 2013 Français

Original: anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-huitième session

10-21 mars 2014

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI° siècle » : réalisation des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines critiques et nouvelles mesures et initiatives

Déclaration présentée par le Public Health Institute, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.





Déclaration

Le Public Health Institute prend note du thème de la cinquante-huitième session de la Commission de la condition de la femme : résultats obtenus et difficultés rencontrées dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en faveur des femmes et des filles.

Ce thème est particulièrement pertinent pour le programme « Let Girls Lead » (La parole aux filles) de l'organisation, qui autonomise les filles et leurs alliés afin qu'ils soient acteurs du changement social à travers la mobilisation, l'éducation, l'autonomisation économique, la communication et les partenariats stratégiques. Le programme a amélioré la santé, l'éducation et les moyens de subsistance de plus de deux millions de filles à travers le monde grâce à l'autonomisation des filles, des leaders locaux et des organisations afin de plaider pour des lois, des politiques et des financements en faveur des filles. Le Public Health Institute est une organisation à but non lucratif qui a près de cinquante ans d'expérience dans l'amélioration de la santé, de la nutrition, du bien-être et de la qualité de vie des peuples à travers le monde. Ses programmes et initiatives sont axés principalement sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2, 3 et 5. Afin de parvenir à l'éducation primaire pour tous, à l'égalité des sexes, à une meilleure santé maternelle et à un accès universel à la santé procréative, Let Girls Lead et les 80 autres programmes du Public Health Institute œuvrent pour que les Gouvernements et l'ONU et les organismes apparentés continuent à donner la priorité à la santé et aux droits des femmes et des filles et à systématiquement inscrire les législations et politiques nationales ainsi que les accords internationaux dans une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes.

Les femmes, les filles et l'avenir du développement

La Plate-forme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes souligne que les femmes ont en commun des problèmes qui leur sont propres et dont elles ne pourront avoir raison qu'en travaillant ensemble, et en association avec les hommes, à atteindre l'objectif commun de l'égalité entre les sexes dans le monde entier. Cette philosophie s'applique également directement aux objectifs du Millénaire pour le développement des 14 dernières années et au nouveau programme de développement international pour l'après-2015. Alors que l'année 2015 approche, il reste d'importants défis à relever pour réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement. Afin de progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, « Let Girls Lead » et le Public Health Institute recommandent aux États Membres de prendre les mesures suivantes pour promouvoir l'égalité des sexes, assurer l'éducation primaire et au-delà pour tous, et réduire la mortalité maternelle :

- a) Promulguer des lois qui protègent les filles et les jeunes femmes de la violence et du harcèlement, y compris de la violence sexuelle, dans les écoles;
- b) Encourager la mobilisation pour que les lois et les politiques soient appliquées et qu'elles répondent aux besoins des filles et des jeunes femmes;
- c) Faciliter l'accès à l'éducation, aux soins et à la formation professionnelle pour les jeunes filles vivant dans des zones rurales et isolées;

2/5

- d) Rendre les filles et les jeunes femmes capables de participer de manière constructive au processus démocratique et de contribuer de manière solide aux décisions qui ont un impact sur leur vie;
- e) Porter l'âge légal du mariage à 18 ans et s'assurer du respect de cet âge minimum légal au niveau local;
- f) Fournir aux femmes et aux adolescentes un accès universel à des services de santé procréative et sexuelle;
- g) Faire en sorte que les droits des femmes et des filles liés à la sexualité et à la procréation soient respectés, protégés et appliqués;
- h) Développer et appliquer des stratégies d'autonomisation économique en faveur des femmes et des filles.

Aller au-delà de l'éducation primaire

Les plus de 600 millions d'adolescentes qui vivent dans le monde font face à des défis considérables. Plus d'un quart vit dans l'extrême pauvreté et au moins la moitié ne peut pas aller à l'école. Malgré les progrès réalisés en termes de scolarisation, selon le rapport de 2013 relatif aux objectifs du Millénaire pour le développement, il reste 123 millions de jeunes âgés de 15 à 24 ans qui n'ont pas les compétences de base en lecture et en écriture; 61 % d'entre eux sont des jeunes femmes. L'éducation primaire et la maîtrise de compétences d'alphabétisation de base sont essentielles pour parvenir à l'égalité des sexes. Les nations devraient adopter des lois et des politiques pour protéger les filles et promouvoir leur éducation afin d'améliorer le taux d'assiduité des filles et des jeunes femmes dans l'enseignement primaire et secondaire. De plus, la société civile et la mobilisation communautaire doivent être encouragées afin d'assurer l'application de ces lois et de ces politiques, ainsi que leur pertinence vis-à-vis des besoins des filles et des jeunes femmes.

Le passage et l'application au Libéria de la loi nationale sur les enfants est un exemple probant d'une loi décisive promulguée pour protéger les enfants. « Let Girls Lead » s'est associé à des leaders libériens et des défenseurs des filles afin de promouvoir et de protéger les droits des filles libériennes, en faisant en sorte que les filles puissent mener à terme leur scolarité, avoir accès à des soins médicaux et échapper à des pratiques traditionnelles néfastes comme le mariage d'enfants. La nouvelle loi sur les enfants stipule que le Ministère de l'éducation doit encourager la scolarisation ainsi que la rescolarisation des enfants, prendre des mesures spéciales pour assurer un accès égal à l'éducation et faire en sorte que le programme de formation des professeurs intègre des instructions au sujet de l'enseignement des droits de l'enfant.

L'éducation est un facteur déterminant de la qualité de vie que les femmes peuvent offrir à elles-mêmes et à leurs familles. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont réussi à intégrer l'éducation primaire pour tous dans le programme de développement international mais il est possible d'aller plus loin. Les États membres devraient encourager les filles et les jeunes femmes à ne pas s'arrêter à l'école primaire et à poursuivre leurs études dans l'enseignement secondaire et tertiaire afin de parvenir à l'égalité des sexes de manière effective. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a expressément souligné qu'un niveau d'éducation plus élevé chez les femmes conduisait à une baisse de la fécondité, ce qui est en

13-60919

corrélation avec un taux de pauvreté plus faible. Les filles avec des niveaux de formation plus élevés risquent moins d'être mariées enfant. La plupart des experts pensent que l'augmentation du nombre de femmes instruites dans le monde conduira à un plus fort développement à l'échelle mondiale, ainsi qu'à des enfants et des familles en meilleure santé.

Sexualité et procréation : santé et droits des femmes et des adolescentes

Comme énoncé dans la Plate-forme d'action de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, les femmes et les adolescentes ont le droit de jouir du meilleur état possible de santé physique et mentale. Les objectifs du Millénaire pour le développement ont effectivement défini la santé maternelle comme une priorité en 2000 mais ils n'avaient pas inclus à l'origine le quatrième objectif du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement, à savoir permettre l'accès à des services de santé procréative et sexuelle, dont la planification familiale. La vision limitée de la santé maternelle des objectifs du Millénaire pour le développement n'a pas permis de se concentrer sur les besoins des femmes et des adolescentes; tous les efforts mondiaux se sont portés sur la santé de l'enfant. L'ajout de la cible 5.b aux objectifs du Millénaire pour le développement étant intervenu seulement en 2005, la communauté internationale a eu cinq ans de moins que pour les autres cibles pour intégrer et traiter cette cible.

Selon l'OMS, chaque année, environ 16 millions d'adolescentes âgées de 15 à 19 ans donnent naissance à un enfant, principalement dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Être enceinte à un si jeune âge présente de graves risques pour la santé. Ces filles ont deux fois plus de risques de mourir pendant la grossesse ou l'accouchement que les filles de plus de 20 ans. De plus, les filles de moins de 15 ans ont cinq fois plus de risques de mourir en couches. La communauté pour le développement international et les États Membres doivent prendre des mesures supplémentaires pour répondre aux besoins des femmes et des adolescentes en ce qui concerne leur santé procréative et sexuelle afin de parvenir à l'égalité des sexes.

Porter l'âge légal du mariage à au moins 18 ans dans tous les pays est un moyen efficace de faire chuter les grossesses précoces et la mortalité maternelle. De plus, la communication au niveau local avec les autorités coutumières, les chefs et le gouvernement local a permis de réduire de manière drastique et même parfois d'éliminer les mariages précoces et forcés. Actuellement, un tiers des filles dans le monde sont mariées avant leurs 18 ans et une fille sur neuf est mariée avant ses 15 ans. Les mariages précoces et forcés ainsi que les grossesses précoces ont des effets dévastateurs sur le plan émotionnel et physique pour les adolescentes et leur famille. Les bébés nés de mères adolescentes ont plus de risques d'être prématurés, d'avoir un faible poids de naissance, de contracter le VIH/sida, et d'avoir un taux de mortalité infantile supérieur de 75 % par rapport aux bébés nés de mères plus âgées. Chaque État Membre pourrait faire chuter de manière significative la mortalité maternelle, améliorer la santé des adolescentes et de leurs familles, ainsi que réduire les obstacles nationaux à l'égalité des sexes, simplement en portant l'âge légal du mariage à 18 ans.

L'autonomisation économique pour les femmes et les filles

Afin de parvenir à l'égalité des sexes, les femmes doivent être sur un pied d'égalité avec les hommes tant sur le plan social qu'économique. Un quart des

4/5 13-60919

ménages dans le monde sont dirigés par une femme. Les ménages dont le soutien est une femme comptent souvent parmi les plus pauvres à cause de la discrimination salariale. Un des grands obstacles à l'égalité des sexes réside dans le fait que les femmes se trouvent souvent dans l'impossibilité de trouver ou de conserver un travail en dehors de leur foyer du fait de leurs responsabilités domestiques et familiales et elles sont souvent dans l'incapacité de prendre des décisions sur le plan économique pour leur maison et leur famille. L'autonomisation économique des femmes et des filles est essentielle pour parvenir à l'égalité des sexes au niveau mondial.

Les recherches de « Let Girls Lead » ont montré que les adolescentes manquaient souvent de soutien social et que les normes sociales de la communauté pouvaient créer des obstacles à leur progression. L'autonomisation économique peut constituer un levier de changement décisif pour ces adolescentes en les aidant à acquérir leur indépendance financière, à prendre de bonnes habitudes en matière d'économies et à améliorer leurs perspectives futures sur le marché du travail. Elle peut aussi rendre les filles mobiles et leur donner confiance, renforcer leurs réseaux personnels et améliorer leur santé. Des recherches récentes ont découvert que, en particulier en Amérique latine, il existe peu de programmes visant à améliorer les notions de finance, les compétences professionnelles ou la sécurité économique des adolescentes. Mettre l'accent sur la sécurité économique et personnelle des adolescentes et des jeunes femmes est un pas important vers l'égalité des sexes.

13-60919 5/5